

COMMUNE DE CAMPUAC

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Date de la convocation : 03/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf septembre, à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Christophe BARRIE, Vanessa GROS, et Adeline VERNHES

Excusés : Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Aurélie DESMAZES, Mathieu PRADALIER et Nathalie LELOUP

Vanessa GROS est nommée secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 8 juillet 2025

Vote : Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

Objet : Attribution d'une subvention au Téléthon

Monsieur le Maire annonce avoir reçu une demande de subvention pour le Téléthon.

Les élus proposent de verser une subvention de 500 euros correspondant à environ 1€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 500 € à l'AFM-TELETHON.

Cette somme sera prise sur les crédits inscrits à l'article 65748.

Vote : Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

Objet : Ressources humaines :

Philippe DUPUIS reprendra son poste le 15 septembre 2025.

Julien NAVARRO reprendra son poste à temps partiel thérapeutique le 18 septembre 2025.

Delphine CHAUVIERE est absente du 02 au 26 septembre 2025.

L'entretien de l'école a été confié à Nathalie MASSAT qui travaille dans le cadre d'un contrat avec l'ADEL.

Objet : Ressources humaines : adhésion au service remplacement du Centre de Gestion de l'Aveyron

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la création d'un service de remplacement par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron, conformément à l'article L452-44 du code général de la fonction publique ; le but étant de permettre aux collectivités de pallier aux absences momentanées des agents.

Ce service composé d'une équipe d'agents contractuels de droit public formés ou expérimentés pourra intervenir :

* en cas :

- de congé de maladie
- de congé maternité, congé parental
- de congés des fonctionnaires

* pour un besoin occasionnel ou saisonnier.

Pour pouvoir bénéficier de ce service en cas de besoin, une convention d'affectation doit être signée entre la collectivité et le Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les termes de la convention d'affectation avec le Centre de Gestion de l'Aveyron,
- autorise à M. Thierry GOUMON, Maire de Campuac, à signer cette convention et à faire appel en cas de besoin au service de remplacement du Centre de Gestion.
- dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Vote : Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0
Nombre de suffrages exprimés : 6

■ Travaux et études préalables

Rénovation et transformation d'un bâtiment en épicerie et logements

La première rencontre avec l'architecte Marie NEDELLEC et son équipe pour la rénovation et la transformation de l'ancien presbytère en épicerie et logements a eu lieu ce mardi 9 septembre 2025.

La prochaine rencontre est prévue le mardi 7 octobre 2025 à 14h. Madame NEDELLEC nous fera des premières propositions d'aménagement qui seront ensuite à valider en commission travaux et en conseil municipal.

Rénovation de la salle des fêtes

La prochaine réunion est prévue avec l'équipe de maîtrise d'œuvre ce vendredi 12 septembre 2025 à 15h30.

Aire de jeux

Le devis pour la mise en sécurité de l'aire de jeux et sa modernisation avec l'installation de nouveaux jeux a été validé au mois de juillet 2025.

Cimetière

Le devis pour la création d'un site cinéraire : columbarium, cavurnes et jardin du souvenir et pour le nettoyage des concessions reprises a également été validé en juillet 2025.

▪ **Voirie :**

Le prochain passage de la balayeuse est programmé sur une journée fin novembre 2025.

Les habitants de Lacaze ont interpellé Monsieur le Maire par rapport à la sécurité de la traverse du hameau.

Les élus proposent de remettre en place prochainement le radar pédagogique dans le hameau.

▪ **Questions diverses**

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026 :

- 1^{er} tour : le 15 mars 2026
- 2^{ème} tour : le 22 mars 2026

Rentrée scolaire :

43 élèves ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre 2025 à l'école publique de Campuac, soit un effectif stable avec 7 élèves en petite section de maternelle.

Le jeudi 25 septembre 2025, une évaluation de l'école est prévue par l'inspectrice de l'éducation nationale.

Culture :

Le nouveau programme culturel de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère est distribué.

Repas entre agents et élus :

Le vendredi 3 octobre 2025 en soirée

Téléthon :

Le samedi 29 novembre 2025 à Campuac (randonnée et repas)

Mise en lumière du village - Illuminations de Noël :

Le dimanche 30 novembre 2025

Congrès des Maires de l'Aveyron :

Le jeudi 9 octobre 2025 à Rignac

Thierry GOUMON,
Maire

Vanessa GROS
Secrétaire de séance

